

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1914. Chapitre XXXV : « *Ce sont des Prussiens* ».

Toute la journée, nous entendions les coups sourds de la cannonade. Immobiles, fascinés, nous écoutions en silence et notions les intervalles entre les détonations. Les Belges faisaient toujours des sorties et disputaient aux Allemands la possession de Malines. Gibson, lors d'un voyage à Anvers, avait vu le Roi debout, dans un champ de navets, tout couvert de la boue et de la poussière des batailles. En attendant, les Allemands occupaient le Palais de Laeken, où nous avons vu les danseuses de la Monnaie évoluer aux rythmes suaves de Gluck ; ils avaient envahi les appartements et bu le vin du Roi. En l'apprenant, le Roi sourit que, en sa qualité d'abstinent, il ne garantissait pas qualité du vin. Mais Bruxelles s'indignait. Les réfugiés affluaient et trouvaient des abris, souvent chez les pauvres, disposés à partager le peu que la vie leur laisse.

Trois fois les Allemands avaient pris Malines, trois fois les Belges les en avaient chassés ; les Allemands, piqués par l'insuccès, se vengèrent sur la population civile. La jolie Grand-Place fut détruite, et mutilée cette cathédrale où, les soirs

d'été, Jef Denyn remplissait l'air de ses carillons délicieux ; où la haute silhouette du Cardinal (Mercier) allait et venait, vêtue d'écarlate.

Et toujours des troupes fraîches inondaient Bruxelles et, chaque matin, le long des boulevards, les Allemands promenaient les énormes canons autrichiens qui se rendaient au siège, ou les mitrailleuses qui menaçaient le peuple.

A l'avenue Louise, c'était le long de la promenade et non dans l'allée parallèle, réservée aux cavaliers, que les officiers allemands galopaient, raides, élancés, le monocle fixé dans leurs faces arrogantes couturées par leurs prudents duels, tandis que les enfants et leurs bonnes étaient forcés de leur céder la place.

Je les observais avec stupéfaction et un sentiment de colère montait en moi : en effet, juste en face, l'allée des cavaliers restait sans emploi.

Un soir que je venais de dépêcher une affaire avec un officier de haut rang, je ne pus résister à l'envie de lui demander pourquoi ses collègues éprouvaient le besoin de galoper sur le terre-plein quand il y avait tout à côté cette allée réservée à leur usage. Il haussa les épaules et répondit sentencieusement :

- *Ce sont des Prussiens.*

Il se reprit, comme s'il regrettait cet aveu, et ajouta :

- *Faut pas répéter cela ; vous savez, on doit mater les Belges.*

Et son poing fermé tomba sur la table.

Deux jours plus tard, des barrières furent placées en travers de l'allée réservée aux piétons, avec des ouvertures ne laissant passer qu'une personne à la fois. Les enfants recommencèrent à jouer, les promenades reprurent et les officiers désormais se tinrent clans l'autre allée. Je ne sais si ma remarque y fut pour quelque chose. Probablement que non : *post hoc, ergo propter hoc* est un sophisme dont la logique enseigne à se défier.

Les ordres, avec leurs nombreuses prohibitions par voie d'affiches, finirent par prendre autant de place sur les murs de Bruxelles que les nouvelles des victoires allemandes ou ***Nouvelles publiées par le Gouvernement allemand.*** Un matin, en descendant, je trouvai un homme à figure sombre :

- *C'est la dernière goutte qui fera déborder le vase ; le peuple ne le supportera pas.*
- *Quoi ? – demandai-je.*
- *Mais l'ordre sur les pigeons ! – dit-il.*

L'affiche de ce matin portait que les soldats allemands avaient ordre de tirer sur tout civil à bicyclette et que tout homme possédant des pigeons voyageurs serait jugé par une cour martiale *. L'interdiction des pigeons était « *la dernière goutte* » ... Nous nous mîmes à rire : quelle importance avaient ces pigeons ? Ils en avaient une pourtant : l'élevage des pigeons est un

sport national aussi populaire que le tir à l'arc. Il existe des clubs, des concours du dimanche, le pays est rempli de colombophiles aussi jaloux de leurs droits que les seigneurs, au temps où le droit de colombier était l'un de leurs privilèges. Les Allemands craignaient que les pigeons ne transmissent des renseignements et la même peur expliquait les mesures contre les cyclistes.

Un matin vint une affiche qui infligeait une dernière humiliation, portait un dernier coup à l'orgueil national : l'ordre de retirer les drapeaux belges ***. Beaucoup de personnes avaient rentré leurs drapeaux, fermé leurs portes et leurs fenêtres le jour de l'entrée des Allemands ; mais l'étendard noir, jaune et rouge flottait encore sur plusieurs maisons. Ces drapeaux, d'après l'avis du général von Lüttwitz, pouvaient être « *considérés comme une provocation* » par les soldats allemands séjournant ou passant à Bruxelles.

Le peuple lut l'affiche avec chagrin. Les drapeaux descendirent de leurs hampes, ceux du Palace Hotel sous la menace d'un revolver.

Le lendemain matin parut une nouvelle affiche, signée par le bourgmestre Max ****, un cri de fierté blessée, tout vibrant de patriotisme ; cette affiche se référait à celle du gouverneur général baron von der Goltz pacha disant qu'aucun Belge n'aurait à renoncer à ses sentiments patriotiques ; néanmoins elle priait la population de « *faire ce*

nouveau sacrifice et d'attendre patiemment l'heure de la réparation. »

La réponse du gouverneur militaire de Bruxelles se montra le jour suivant sur tous les murs de la ville : les proclamations du bourgmestre avaient été couvertes, la nuit, de papier blanc.

Brand WHITLOCK

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « *Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges.* »
Nous les reproduisons d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

*** AVIS**

1. La circulation des automobiles privées, motocyclettes et vélos est interdite tant pour la ville de Bruxelles que pour les faubourgs, sauf à des personnes munies d'un permis spécial du commandant allemand (rue de la Loi, 6).

Ces permis ne seront délivrés qu'en cas d'urgence.

Toute contravention sera punie de la saisie des véhicules.

L'ordre formel a été donné aux troupes allemandes opérant à l'entour de Bruxelles de tirer sur chaque cycliste en civil. Cette mesure s'impose parce qu'on a des preuves que la garnison d'Anvers a été informée continuellement des mouvements de nos troupes par l'intermédiaire de cyclistes.

2. Les personnes qui, après le 15 septembre, sont encore en possession de pigeons voyageurs, ainsi que d'autres personnes qui, par des signaux ou n'importe quel autre moyen, essayeront de nuire aux intérêts militaires allemands, seront jugées d'après les lois de la guerre.

Le Gouverneur militaire allemand de Bruxelles,

BRUXELLES, le 13 septembre 1914. von LÜTTWITZ, Général.

**** AVIS OFFICIEL**

Les automobiles, les motocyclettes et les vélos privés ne peuvent circuler dans les régions belges occupées par les troupes allemandes qu'à la condition qu'ils soient conduits par des soldats allemands ou que le conducteur soit en possession d'un permis valable.

Ces sortes de permis sont délivrés uniquement par les commandants de place locaux, et seulement dans les cas urgents.

Toute contravention à cette ordonnance entraînera la saisie de l'automobile, de la motocyclette ou du vélo.

Quiconque essayera de passer, sans permis, les avant-postes ou troupes allemandes, ou quiconque s'en approchera de telle façon que les apparences d'une reconnaissance sont présentées, sera fusillé sur le champ.

Les localités dans le voisinage desquelles les lignes télégraphiques ou téléphoniques sont détruites seront frappées d'une contribution de guerre, peu importe que les habitants en soient coupables ou non.

Cette ordonnance entre en vigueur à partir du 20 de ce mois.

Le Gouverneur général en Belgique, BARON VON DER GOLTZ,
BRUXELLES, le 17 septembre 1914. *Général Feld-maréchal.*

***** AVIS**

La population de Bruxelles, comprenant bien ses propres intérêts, a observé en général dès l'entrée des troupes allemandes jusqu'à présent l'ordre et le calme.

Pour cette raison, je n'ai pas encore pris des mesures pour défendre le pavoisement de drapeaux belges, considéré comme une provocation par les troupes allemandes qui sont de séjour ou de passage à Bruxelles. C'est précisément pour éviter que nos troupes ne soient amenées à agir de leur propre gré, que j'engage maintenant les propriétaires des maisons de faire rentrer les drapeaux belges.

Le gouvernement militaire n'a aucunement l'intention de froisser par cette mesure les sentiments et la dignité des habitants. Il a le seul but de préserver les citoyens de tout dommage.

BARON VON LÜTTWITZ,
BRUXELLES, le 16 *septembre* 1914. Général et Gouverneur.

****** VILLE DE BRUXELLES**

CHERS CONCITOYENS !

Un avis, affiché aujourd'hui, nous apprend que le Drapeau belge arboré aux façades de nos demeures est considéré comme une "*provocation*" par les troupes allemandes.

Le Feld-maréchal von der Goltz, dans sa proclamation du 2 septembre, disait pourtant "*ne demander à personne de renier ses sentiments patriotiques*". Nous ne pouvions donc prévoir que l'affirmation de ces sentiments serait tenue pour une offense.

L'affiche qui nous le révèle a été, je le reconnais, rédigée en termes mesurés et avec le souci de ménager nos susceptibilités.

Elle n'en blessera pas moins, d'une manière profonde, l'ardente et fière population de Bruxelles.

Je demande à cette population de donner un nouvel exemple du sang-froid et de la grandeur d'âme dont elle- a fourni déjà tant de preuves en ces jours douloureux.

Acceptons provisoirement le sacrifice qui nous est imposé, retirons nos drapeaux pour éviter des conflits, et attendons patiemment l'heure de la réparation.

Le Bourgmestre, ADOLPHE MAX.

BRUXELLES, le 16 septembre 1914.

Notes.

Traduction française : « *Ce sont des Prussiens* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XXXV (1914) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du*

ministre d'Amérique à Bruxelles ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 109-112. D'après **Brand Whitlock** (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre **40** (« *They are Prussians* »), volume 1, pages 180-185, notamment à :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%201%20CHAPTER%2040.pdf>

Il est à noter que les chapitres originels **12** (« *The naïvetés of History* » ; volume 1, pages 43-45), **24** (« *Richard Harding Davis* » ; pages 96-99) **32** (« *Tamines* » ; pages 138-141), **33** (« *Man hat geschossen* » ; pages 141-143), **39** (« *The adventure of the duchess* » ; pages 177-180), n'ont pas été traduits (ou ont été « fondus ») en français. D'où le décalage dans la numérotation des chapitres en langue française.

Pour les personnes comprenant la langue anglaise, il serait intéressant de comparer avec ce qu'en dit, aux mêmes dates : **Hugh GIBSON** (Secrétaire de la Légation américaine à Bruxelles, 1914) dans *A journal from our*

Legation in Belgium ; New York ; Doubleday, Page & Company Garden City; 1917. Notamment à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

<http://net.lib.byu.edu/~rdh7/wwi/memoir/Legation/GibsonTC.htm>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que le journaliste argentin **Roberto J. Payró** a dit des mêmes dates dans son ***Diario de un testigo (La guerra vista desde Bruselas)*** :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Version originale **espagnole**: www.idesetautres.be

<http://www.idesetautres.be/upload/19140913%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140913%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140914%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140914%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140915%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140915%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140917%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140917%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140804-19140911%20PAYRO%20EPISODIOS%20OCUPACION%20ALEMANA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140804-19140911%20PAYRO%20EPISODIOS%20OCUPACION%20ALEMANA%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/191412J%20PAYRO%20PEREGRINACION%20A%20LAS%20RUINAS.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/191412J%20PAYRO%20PEREGRINACION%20A%20LAS%20RUINAS%20FR.pdf>

Ce serait enfin intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du *bourgmestre Adolphe MAX*) a dit des mêmes dates dans son *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier PDF/Fonte/Journal de %20guerre de Paul Max bdef.pdf

Pour les personnes comprenant la langue néerlandaise (outre la traduction d'après PAYRO, voir supra), il serait intéressant de comparer avec ce qu'en dit, aux mêmes dates : Virginie LOVELING (1836-1923) dans son « *In oorlogsnoed* ». Voir, e. a. :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

La version intégrale est disponible et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse :

<http://edities.kantl.be/loveling/>

Nombre de recommandations, communiquées notamment sous forme d'affiches, peuvent être consultées à l'adresse INTERNET suivante :

<http://www.14-18.bruxelles.be/index.php/fr/affiches>

C'est le fruit d'une collaboration entre les Archives de la Ville de Bruxelles et le Musée de la Ville de Bruxelles.

<h2>Sehr wichtige Bekanntmachung</h2> <p>1. Die Bevoelkerung Brüssel wird darauf aufmerksam gemacht, dass es verboten ist, innerhalb der von deutschen Truppen in der Umgebung der Stadt besetzten Gebiete herumzugehen oder herumzufahren ohne Ausweis des Militaergouverneurs.</p> <p>Auch die zur Verpflegung der Stadt entsandten Civil-Personen muessen solche vom Buergermeister und vom Gouverneur unterzeichneten Ausweise besitzen.</p> <p>2. Belgische Verwundete in den Gefechtslinien noerdlich Brüssel sind nicht mehr vorhanden. Es ist allen Automobilen, auch solchen des Roten Kreuzes, verboten, die von unseren Truppen belegten Gebiete aufzusuchen.</p> <p>Fuer den Fall weiterer Gefechte wird die freiwillige Hilfe gern in Anspruch genommen werden. Das Militaer-Gouvernement wird alsdann durch Maueranschlag die Punkte bekannt geben, an denen sich Sanitaets-Automobile zu sammeln haben. Die Fuehrer bzw. Begleiter solcher Automobile muessen einen vom Gouvernement abgestempelten Ausweis bei sich fuehren, aus dem Zweck der Fahrt mit Angabe von Ort und Zeit klar hervorgeht.</p> <p>Brüssel, den 50. August 1914.</p> <p>Das Deutsche Militaer-Gouvernement, (i. U.) Frhr. von LUETTWITZ, Generalmajor.</p> <p><small>Brüssel. — Des-Lens und Lithographie E. Goyet, Palmenstrasse, 12.</small></p>	<h2>AVIS TRÈS IMPORTANT</h2> <p>1. Les habitants de Bruxelles sont informés qu'il est défendu à tout le monde de circuler, soit à pied, soit en voiture, dans toutes les parties des environs de Bruxelles qui sont occupées par des troupes allemandes, exception seule faite pour ceux qui sont porteurs de sauf-conduits du soussigné gouvernement.</p> <p>Ceux qui se trouvent en route dans le but du ravitaillement de la ville doivent également être munis d'un sauf-conduit signé par le Bourgmestre de Bruxelles et par le gouvernement militaire allemand.</p> <p>2. Il n'y a plus de blessés belges dans les lignes de combat au nord de Bruxelles. Il est absolument défendu à toutes les automobiles, inclus celles de la Croix-Rouge, de se rendre aux parties occupées par nos troupes.</p> <p>En cas de nouveaux engagements, le secours volontaire sera accepté avec reconnaissance. Le gouvernement militaire indiquera alors, par des affiches, les points où les automobiles sanitaires devront se réunir. Les personnes qui conduisent ou accompagnent ces automobiles doivent être munies d'un laissez-passer signé par le gouvernement militaire allemand. Le dit laissez-passer doit contenir nettement le but de la course avec l'indication de l'heure et du lieu.</p> <p>Bruxelles, le 50 août 1914.</p> <p>Le Gouvernement militaire allemand, (Signé) VOX LUETTWITZ, General-Major.</p> <p><small>Bruxelles. — Typ. et Lithographie E. Goyet, rue Foch 11, 12.</small></p>
---	---

CHERS CONCITOYENS,

Un avis, affiché aujourd'hui, nous apprend que le Drapeau belge arboré aux façades de nos demeures est considéré comme une « provocation » par les troupes allemandes.

Le Feld-Maréchal von der Goltz, dans sa proclamation du 2 septembre disait pourtant « ne demander à personne de renier ses sentiments patriotiques ». Nous ne pouvions donc prévoir que l'affirmation de ces sentiments serait tenue pour une offense.

L'affiche qui nous le révèle a été, je le reconnais, rédigée en termes mesurés et avec le souci de ménager nos susceptibilités.

Elle n'en blessera pas moins, d'une manière profonde, l'ardente et fière population de Bruxelles.

Je demande à cette population de donner un nouvel exemple du sang-froid et de la grandeur d'âme dont elle a fourni déjà tant de preuves en ces jours douloureux.

Acceptons provisoirement le sacrifice qui nous est imposé, retirons nos drapeaux pour éviter des conflits, et attendons patiemment l'heure de la réparation.

Bruxelles, le 16 septembre 1914.

Le Bourgmestre,
ADOLPHE MAX.

WAARDE MEDEBURGERS,

Uit een bericht, heden aangeplakt, vernemen wij dat de Belgische vlag, die aan de gevels onzer huizen prijkt, door de Duitsche troepen als eene « uitdaging » wordt beschouwd.

Veldmaarschalk von der Goltz, in zijne proclamatie van 2 September, zei nochtans : « Ik vraag aan niemand zijne patriotische gevoelens te ontzeggen ». Wij konden dus niet voorzien dat aan het bevestigen dezer gevoelens een beleedigend karakter zou toegekend worden.

De plakbrief waarbij wij zulks vernemen, is, ik beken het, opgesteld in gematigde woorden en zonder het inzicht in onze gevoelens te willen krenken.

Zij zal niettemin de vurige en fiere bevolking van Brussel diep kwetsen.

Ik vraag aan deze bevolking een nieuw bewijs te geven van de koelbloedigheid en de grootmoedigheid waarvan zij zooveel blijken heelt gegeven in deze droeve tijden.

Laat ons voorloopig het offer dat ons opgelegd wordt volbrengen ; laat ons de vlaggen intrekken om botsingen te voorkomen, en laat ons met geduld het uur der vergoeding afwachten.

Brussel, den 16^e September 1914.

De Burgemeester,
ADOLF MAX.